

**PÉTANQUE/NIÈVRE** ■ Colette Maujonnet élue présidente, alors que le résultat financier est largement déficitaire

# Le Comité veut solder son passé

L'assemblée générale du Comité départemental, hier, à Saint-Honoré-les-Bains, a porté Colette Maujonnet à la présidence et a mis en lumière les difficultés financières de la structure.

Vincent Darbeau

vincent.darbeau@centrefrance.com

Le Comité de la Nièvre est en train de tourner un page. Mais ça ne va pas se faire sans mal. Après la démission du président, Robert Maujonnet, le 19 juillet, le duo Fabrice Houzé-Colette Maujonnet avait pris la suite, avec notamment la charge de l'organisation du National du Nivernais et du Trophée des Villes.

Hier, lors de l'assemblée générale du Comité, Colette Maujonnet a été élue présidente, une coprésidence étant prohibée par les statuts du Comité. « Nous avons pris le train en marche. Il y avait ces deux défis à relever et nous avons gagné. Nous avons prouvé que nous figurons parmi les plus grands comités de France », lançait-elle.

Un autre défi qui attend



**CONCOURS.** Colette Maujonnet a souligné la qualité du travail de la soixante de bénévoles qui a permis le succès du National du Nivernais et du Trophée des Villes (ci-dessus), au Centre-Expo de Nevers. PHOTO CHRISTOPHE MASSON

la nouvelle équipe, c'est la remise à niveau des finances. Car la situation du Comité, dont le budget présenté hier est déficitaire de 36.000 €, est compliquée. Le résultat est qualifié de « catastrophique », par les vérificateurs aux comptes. « Il peut mettre en péril le Comité. » Essentiellement dû à l'aug-

mentation des charges, ce résultat, qui couvre une période à cheval sur 2010 et 2011, a soulevé de nombreuses interrogations.

## Chers photocopieurs

À commencer par les contrats de location de photocopieurs, qui ont coûté 8.000 € de plus au Comité l'an dernier.

« C'est une situation qu'on a découverte », expliquait Fabrice Houzé. « C'est un nouveau contrat, signé l'an dernier, et qui engage le Comité pour 5 ans et une somme totale de 80.000 €. » Brouhaha dans la salle en entendant ces chiffres. « Nous avons lancé une action en justice

pour casser le contrat », poursuivait-il. « Mais nous ne sommes pas sûrs de gagner. » Pour le moment, le comité a arrêté ses paiements après 8.000 € de dépenses. La suite de l'affaire conditionnera bien entendu les efforts que devra faire la structure. Car il faudra, quoi qu'il arrive, en faire.

## EN CHIFFRES

**2.036**

Le nombre de licenciés que comptait le Comité de la Nièvre, à la fin de la saison 2010-2011. Soit 13 de moins que la saison précédente.

**45**

Le nombre de clubs que compte le Comité de la Nièvre, dont 41 étaient représentés à l'assemblée générale, hier.

Les dépenses d'apéritifs, d'environ 6.000 € (2.000 € de plus que l'an dernier), devraient par exemple être réduites au minimum, voire même à zéro, le Comité ne vendant plus d'alcool dans ses organisations.

Une amélioration a été déjà entrevue au National du Nivernais. Celui de 2010 (comptabilisé dans les comptes présentés à l'assemblée générale, hier) accusait une perte sèche de 13.000 €. Déficit ramené à 3.000 € cette année, et qui fait espérer aux membres du comité directeur un retour à l'équilibre l'an prochain, avec l'apport de partenaires privés.

Pour le Trophée des Villes, c'est sur les partenaires publics, Ville de Nevers et Conseil général, que va se tourner le Comité pour équilibrer un budget grevé par 8.000 € de dépenses en sécurité.

En apurant sa situation financière, le Comité de la Nièvre et sa nouvelle présidente tourneront un peu plus la page, après le départ de Robert Maujonnet, qualifié de « président omniprésent et omnipotent » par celle qui lui a succédé. Hier, il s'est présenté à l'élection du comité directeur, mais les présidents de club ne lui ont pas accordé leur confiance. Eux aussi semblaient vouloir solder le passé. ■